



# DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE



## Sommaire

1	Présentation.....	3
2	Présentation de l'activité .....	3
2.1	Le canoë-kayak c'est quoi ?.....	3
2.1.1	Les activités proposées par la base nautique .....	3
2.1.2	Moyens du CDCK80 .....	3
3	Objectifs du diagnostic de territoire .....	4
3.1	Méthodologie.....	4
3.1.1	Etablir un état des lieux/ diagnostic du territoire .....	4
3.2	Contexte général.....	5
3.3	Choix du territoire pour le projet .....	5
3.3.1	Commune de Picquigny .....	5
3.4	Analyse du bilan de fréquentation de la base nautique .....	7
3.5	Analyse de la fréquentation du club de canoë kayak de Picquigny .....	7
4	Analyse du territoire.....	7
4.1	Département de la Somme .....	7
4.2	La Communauté de communes .....	8
4.2.1	Compétences de la Communauté de commune : .....	8
4.2.2	Organismes de regroupements .....	8
4.2.3	Projets et réalisations .....	8
4.2.4	Le CAJ (centre d'animation jeunes) intercommunal .....	9
4.2.5	Démographie.....	10
4.2.6	Données Géographique, économique et sociale.....	11
4.2.7	Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2017 .....	12
4.2.8	Revenus et pauvreté des ménages en 2017 .....	12
4.2.9	Salaires et revenus d'activité en 2017 .....	13
4.2.10	Tourisme en 2020 .....	13
4.2.11	Les activités liées à l'eau .....	14
4.2.12	Les activités terrestres.....	15
4.3	Consultation des partenaires institutionnels et financiers .....	17
5	Forces et faiblesses du territoire « swot ».....	19
6	Conclusion .....	19
7	Ouverture piste de travail.....	20

# 1 Présentation

Je m'appelle Johann BELDAME, j'ai 45 ans et je suis agent de développement du Comité Départemental de Canoë-Kayak de la Somme (CDCK80). Depuis 15 ans, j'occupe à la fois la fonction de conseiller technique Départemental et de responsable de la base nautique de La Catiche à Picquigny, commune située au cœur de la Communauté de communes « Nièvre et Somme » (CCNS).



« Ma mission est le développement du canoë kayak dans mon territoire au travers de la base nautique de Picquigny »

Mon travail se décompose de la manière suivante : 50% administratif, 40% de face à face pédagogique et 10% de maintenance et logistique. L'essentiel de mon travail s'effectue à la base de Picquigny, située au Nord-Ouest d'Amiens où nous avons le meilleur bassin d'eau vive naturel du Nord de la France. Je me déplace régulièrement dans toutes les structures (clubs), sur les sites de pratique (rivières ou mer) dans le département.

## 2 Présentation de l'activité

### 2.1 Le canoë-kayak c'est quoi ?

---



Le **canoë-kayak** est une activité physique de loisir ou sportive, pratiquée avec des embarcations propulsées à la pagaie. Cette activité est également désignée par « **sports de pagaie** ».

En juillet 2002 et en collaboration avec la CCNS (précédemment Communauté de Communes Ouest Amiens CCOA), le Comité Départemental de Canoë-Kayak de la Somme (CDCK 80) a impulsé et porté la création d'une **base de loisirs** en vue de développer la pratique du canoë et du kayak sur un territoire semi-rural disposant d'une faible offre sportive.



À la suite de la création de cette base de loisirs, nous sommes passés de 3 288 embarquements en 2006 à 7 602 embarquements en 2019 avec l'emploi de 5 saisonniers (1 équivalent temps plein).

#### 2.1.1 Les activités proposées par la base nautique

- Des animations encadrées en rafting, canoë, kayak et Stand Up Paddle,
- De la mise à dispositions de matériel pour de la randonnée en canoë ou kayak,
- Des séances pour les scolaires, centres de loisirs, comités d'entreprises, individuels ou groupes constitués,
- Des initiations à l'environnement et à la protection de l'environnement.

#### 2.1.2 Moyens du CDCK80

Le cdck80 dispose à la fois de matériel de navigation pour le grand public mais aussi pour les adhérents. Il emploie une personne à temps plein et des vacataires selon les besoins.

Il se compose de 13 bénévoles membres du conseil d'administration qui sont également bénévoles dans leur club.

Le budget 2019 est de 105000€ dont 30% de subventions (voir Annexe 1).

### 3 Objectifs du diagnostic de territoire

Le développement touristique intercommunal constitue un projet stratégique et opérationnel dans sa déclinaison en fiche action.

Celui-ci s'inscrit dans une démarche globale de développement. Il prend en compte non seulement les spécificités du territoire mais aussi les dynamiques et politiques touristiques en place. Cette étude se place dans les valeurs du développement durable, respectueuse de l'environnement, de la diversité des acteurs et répond aux problématiques et spécificités du territoire.

De plus, ce développement a été défini au regard d'un contexte sanitaire en évolution. Il s'agira, dans sa mise en œuvre, d'avoir une attention particulière sur les transformations que pourraient connaître le territoire, et d'en adapter son application tant stratégique qu'opérationnelle.

#### 3.1 Méthodologie

---

##### 3.1.1 Etablir un état des lieux/ diagnostic du territoire

Ce diagnostic permet d'identifier les enjeux de développement du tourisme nautique & social au sein de la Communauté de communes.

Cet état des lieux / diagnostic doit avoir pour but :

- De dresser un bilan de l'offre et de la demande touristique nautique de la base nautique de Picquigny à partir des éléments existants et des données recueillies,
- D'identifier et d'éclairer les principales problématiques touristiques nautiques au sein du territoire.

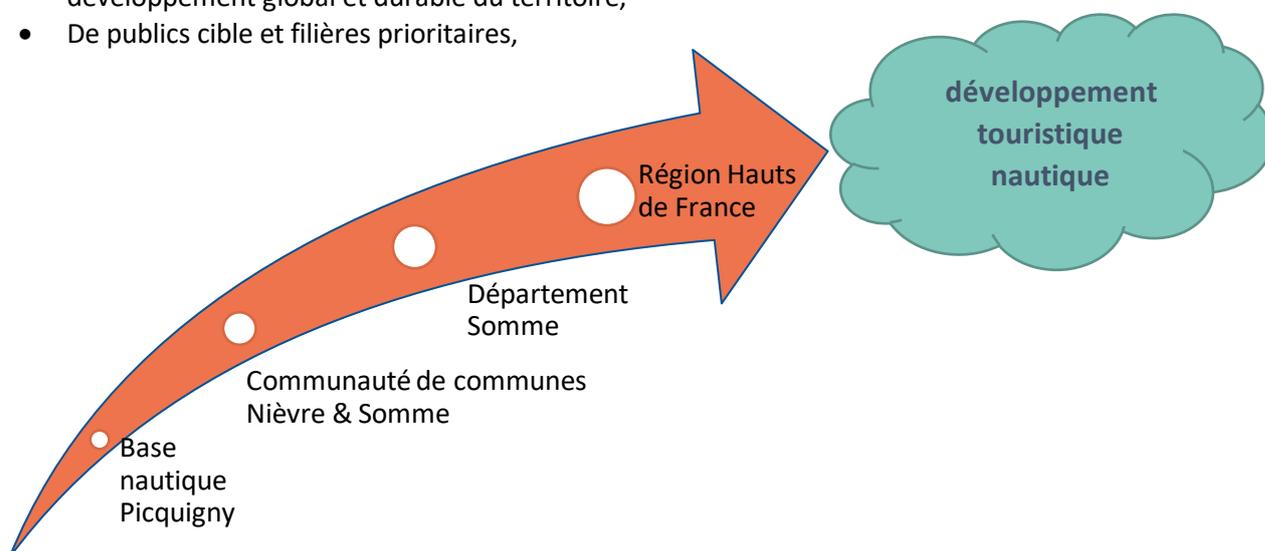
Il permettra par ailleurs de :

- Déterminer si les données disponibles sont suffisantes pour définir des axes stratégiques de développement à moyen et long terme : segmentation et potentiels de développement,
- Définir, si tel était le cas, les études complémentaires à conduire sur le territoire dans une démarche partenariale.

Ce diagnostic permettra de proposer une feuille de route commune pour les partenaires et acteurs du tourisme de nature dans l'Ouest Amiénois pour les 4 ans à venir.

Il s'agira de faire émerger une stratégie de développement touristique nautique durable et social concertée notamment en matière :

- D'axes stratégiques de développement touristique nautique, s'inscrivant dans une démarche de développement global et durable du territoire,
- De publics cible et filières prioritaires,



## 3.2 Contexte général

---



Carte de la Région Hauts de France identifiant le département SOMME et \*la Communauté de Communes Nièvre et Somme

Les Hauts-de-France sont une région administrative du nord de la France, créée par la réforme territoriale de 2014 et résultat de la fusion du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie

Cœur historique de la Picardie par sa position stratégique entre Paris et les Flandres, le département de la Somme possède de nombreux atouts lui donnant son caractère particulier : son fleuve éponyme long de 192 km, son littoral de 70 km avec un estuaire d'environ 70 km<sup>2</sup>, et la ville d'Amiens, préfecture de région et de département, dont la population d'environ 135 000 habitants en fait la commune la plus peuplée de la région. C'est à l'Ouest de cette ville que se situe la Communauté de communes.

Sur le territoire du Grand Amiénois, au cœur de la Basse Vallée de la Somme, les 36 communes associées bénéficient d'une situation caractérisée par ce paradoxe :

polarisées par la métropole amiénoise mais dans le même temps enclavées entre les deux grands pôles touristiques que sont Amiens et la Baie de Somme.

## 3.3 Choix du territoire pour le projet

---

Bien que notre base nautique accueille du tourisme international (Angleterre, Allemagne, Belgique, Pays Bas) ce ne sera pas la priorité d'action.

En effet, le territoire est délimité par le département de la Somme au niveau politique et géographique. C'est à la fois la limite territoriale et le champ de compétence des prérogatives du comité départemental de canoë kayak de la Somme.

Bien que faisant partie du département de la Somme, nous sommes aussi situés dans la commune de Picquigny. Notre territoire se délimitera à la communauté de commune Nièvre et Somme (CCNS), territoire propriétaire de la base de la catiche et instance ayant la compétence « tourisme ».

Nous pouvons nous baser sur le bilan de fréquentation de la base nautique et orienter les actions sur un rayonnement qui correspond aux attentes touristiques en termes de sport de nature de notre communauté de commune.

### 3.3.1 Commune de Picquigny

La commune de Picquigny d'une superficie de 10.41Km<sup>2</sup> est situé 13 km à l'ouest d'Amiens accueil 1353 habitants (INSEE 2019).

Elle est située sur le territoire de la Communauté de Commune Nièvre et Somme (CCNS). Le territoire de la commune est traversé par la Somme et le canal de la Somme. Adossé au versant sud, très abrupt et en forme de falaise de la vallée de la Somme et dominé par un éperon rocheux, autrefois fortifié en éperon barré et occupé de nos jours par les ruines d'un ancien château fort.



Carte de localisation de la communauté de communes dans la Somme en 2018.



Carte de localisation de la commune de Picquigny dans la CCNS en 2018.



Ancien chef-lieu de canton ; Picquigny demeure un centre attractif par ses commerces et services de proximité, au centre d'une zone de chalandise de second rang d'environ 5000 habitants.

Un tiers du territoire de la commune se situe en fond de vallée humide en grande partie occupé par les marais offrant des possibilités de constructions strictement limitées par un plan de protection des risques naturels (PPRI) mis en place à la suite des crues de la Somme de 2001.

Les deux autres tiers environ s'étendent sur un plateau. Le village voit son extension limitée au nord par un méandre convexe de la Somme et au sud par le caractère agricole des terres du plateau et par des communications que la « brusque différence d'altitude » rend peu aisées entre le centre bourg et ce plateau. La capacité actuelle de l'adduction en eau constitue une limitation supplémentaire.

Plusieurs associations sont présentes à Picquigny :

Trois associations sont intéressantes car elles concernent les activités touristiques et nous pouvons développer des partenariats :

- “Les Amis de la Collégiale de Picquigny”,
- Association "Les Chevaliers du Roc Blanc" (Animations médiévales),
- Club de canoë-kayak de Picquigny vieille Somme.

Le centre bourg est attractif avec plusieurs commerces et services, ce qui permet de le signaler aux clients potentiels pour leur proposer d'avoir accès :

Aux boulangeries, restaurateurs, au distributeur automatique de banque, Café – Tabac – Presse, Fleuriste  
Produits locaux bio légumes, fruits.

Picquigny propose également un accueil de loisirs, une bibliothèque municipale, un camping, une agence postale, une école primaire.

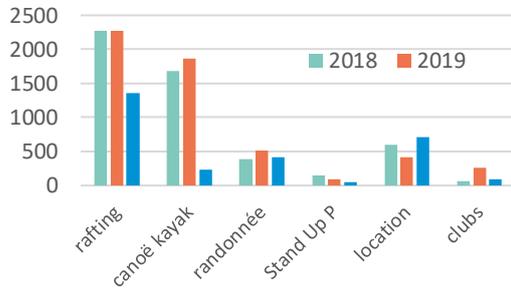


L'Ile de la Trêve, lieu historique du pays où a été signé le traité de la guerre de 100ans. Appelé Traité de Picquigny qui s'est conclu le 29 août 1475 se situe sur le bassin d'eaux vives de la base nautique.

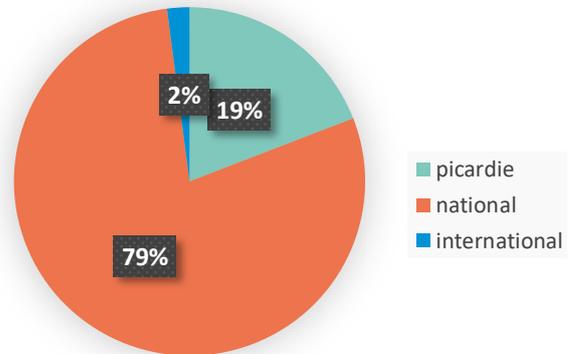
### 3.4 Analyse du bilan de fréquentation de la base nautique

La base nautique est ouverte toute l'année, accessible pour tout public sachant nager. Essentiellement pour le tourisme de nature.

Evolution des fréquentations des activités de 2018 à 2020

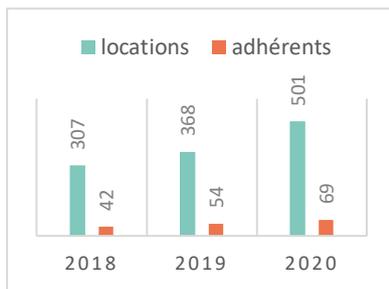


provenance des individuels en 2020



Nous pouvons constater qu'en 2020 les locations ont augmenté de 300 personnes de plus qu'en 2019. Par ailleurs, 79% du public provient d'une autre région que la « Picardie » qui ne sont que 19%.

### 3.5 Analyse de la fréquentation du club de canoë kayak de Picquigny

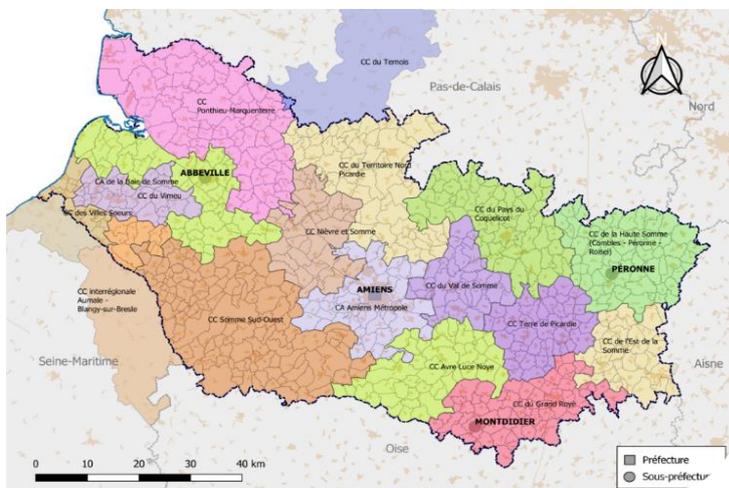


Le club local est ouvert les mardi soir et samedi après-midi pour les adhérents et le dimanche pour les locations. Le public se compose de licenciés à l'année essentiellement pour le sport et tourisme sportif. Au niveau des adhérents, seuls 40 personnes sur 69 proviennent de la communauté de commune pour 8 communes soit 58% des adhérents. Avec une évolution de l'effectif de 27 personnes depuis 2018. Pour ce qui est des locations de canoës, le club a comptabilisé 133 personnes de plus que l'an passé !

Nous pouvons constater que le club est sous utilisé par les habitants de la CCNS 58%.

## 4 Analyse du territoire

### 4.1 Département de la Somme



Carte des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales « EPCI » de la Somme au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La **Somme** est un département français situé dans la région Hauts-de-France. Son nom provient de la Somme, le principal fleuve à traverser son territoire.

La préfecture et plus grande ville de ce département est Amiens. Les autres principales villes sont Abbeville, Albert et Péronne. Avec ses 572 443 habitants en 2017, il est le 44<sup>e</sup> département le plus peuplé du pays.

## 4.2 La Communauté de communes

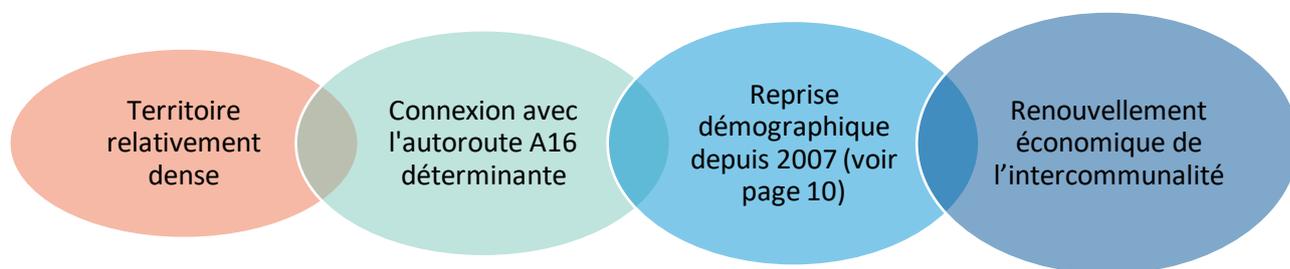


Localisation de la CCNS dans le département de la Somme en 2018.

La Communauté de Communes Nièvre et Somme, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), a été créée par arrêté préfectoral le 16 décembre 2016.

Elle est située dans le département de la Somme et la région Hauts-de-France.

Issue de la loi portant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 instituant la fusion des Communautés de Communes Ouest Amiens et celle du Val de Nièvre et Environs, elle entre en fonctionnement dès le 1er janvier 2017.



La communauté de communes Nièvre et Somme est un territoire ouvert sur l'extérieur et en profonde mutation qui poursuit son développement par la mise en place de **nouveaux équipements et de projets innovants** tel que la base de la catiche à Picquigny, la patinoire, la piscine la salle socio-culturelle des chiffons rouges à Flixecourt.

### 4.2.1 Compétences de la Communauté de commune :

A ce jour, la CCNS regroupe 36 communes et 28 431 habitants.

Au regard de ses statuts, elle a compétence pour intervenir notamment dans les domaines suivants :

- Développement économique et promotion du tourisme,
- Enfance et Jeunesse (Centre animations Jeunesse),
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Entretien et restauration des rivières,
- Politique culturelle et sportive.

### 4.2.2 Organismes de regroupements

En 2020, la communauté de commune adhère également aux syndicats mixtes suivants :

- Pôle Métropolitain du Grand Amiénois,
- SI Mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA).

### 4.2.3 Projets et réalisations

a/ En 2016 nouveaux locaux de 3000 mètres carrés pour la mise en service d'une base de loisirs « Base de la Catiche » à Picquigny que se partagent les activités nautiques (Club de canoë-kayak et base nautique) et le Centre d'Animation Jeunesse de la CCNS.

Ce bâtiment permet un accueil du public dans les normes en vigueur et une identification dans le territoire.

b/ En 2019 à Flixecourt, commence la construction du centre aquatique communautaire (piscine) en vue d'une mise en service à l'automne 2020 :

Cette structure permettra aux habitants de savoir nager et nous pourrions proposer d'y pratiquer l'activité canoë-kayak.

- Il serait éventuellement intéressant de créer un partenariat et de proposer des manifestations grand public et animations scolaires afin de faire connaître notre structure à un public qui ne connaît pas et ne fréquente pas notre base nautique

c/ La communauté de commune se rend propriétaire en 2019 de la friche *Sièges de France* à Harondel (Bertheaucourt-les-Dames), de l'ancien groupe industriel Saint Frères, fermé depuis 2009, en vue de la réalisation d'un ambitieux projet d'aménagement comprenant la construction de plusieurs dizaines de maisons, et de la transformations d'anciens bâtiments en vue d'y accueillir une crèche, l'école de musique intercommunale, et un lieu de diffusion culturelle, ainsi qu'un hôtel d'entreprises.

- Un hôtel d'entreprise permettra de diversifier le public accueilli et d'accueillir des groupes en comité d'entreprise.

#### 4.2.4 Le CAJ (centre d'animation jeunes) intercommunal

Le CAJ est d'un centre de loisirs intercommunal sans hébergement destiné aux adolescents âgés de 13 à 18 ans dans lequel ceux-ci sont fortement impliqués.

Depuis 2016, les équipes du CAJ bénéficie de locaux confortables et adaptés à PICQUIGNY (base de la Catiche).

Un ramassage quotidien en bus est mis en place afin de faciliter l'accès de tous quels que soient les revenus des familles et quelle que soit la commune d'origine.

**Le CAJ de la CCNS est actuellement celui connaissant la plus forte affluence du département.**

Le secret réside dans 3 éléments incontournables qui ont fait et font encore le succès du CAJ :

- Des tarifs doux,
- Un système de transport gratuit,
- Une pédagogie et un fonctionnement bien adaptés au public adolescent.

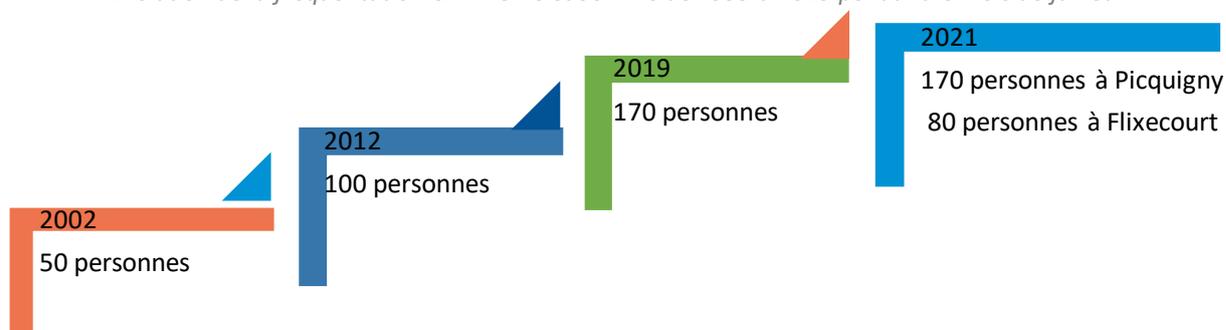
3 sessions par an sont habituellement programmées :

- Vacances de printemps,
- Vacances de juillet,
- Vacances de la Toussaint.

Il existe une convention tripartite entre la CCNS, le CAJ et la base nautique.

C'est un bel exemple de partenariat local car le CAJ bénéficie d'une enveloppe de 2 500 € à utiliser dans la base nautique en contrepartie de l'utilisation des locaux par la base nautique.

*Evolution de la fréquentation CAJ Nièvre et Somme de 1999 à 2019 pendant le mois de juillet.*



*Source : CAJ Nièvre et Somme*

Le CAJ Nièvre Somme a obtenu en 2018 3 étoiles dans le cadre de la charte de qualité des centres de loisirs. C'est pour le moment le seul CAJ du département à avoir obtenu 3 étoiles.

En 2019, la base nautique à comptabilisée 1090 embarquements par le CAJ Nièvre & Somme sur les 2674 embarquements des centres accueillis.

**NOUVEAUTE 2021 :**

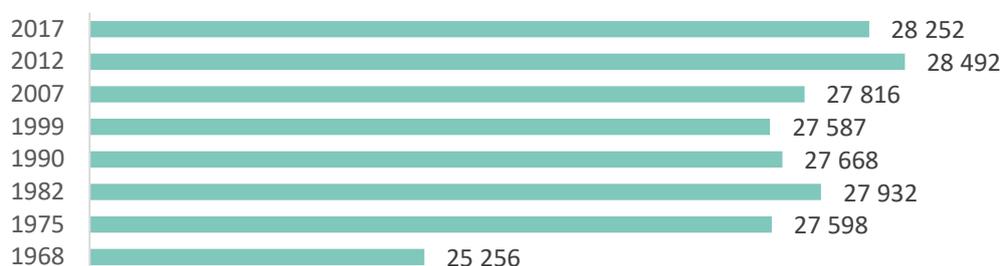
Un nouveau CAJ doit être créé en juillet 2021 dans les locaux de la salle socio-culturelle « les chiffons rouges » à FLIXECOURT. Celui-ci fonctionnera de la même manière que celui de Picquigny. Sa capacité d'accueil serait de 80 jeunes.

Ce nouveau CAJ situé à 15 mn de route de Picquigny pourrait augmenter la fréquentation de la base nautique de Picquigny car ce sont des activités déjà très prisées des jeunes.

- En juillet, tous les créneaux de la base nautique de Picquigny accessibles pour les centres de loisirs extérieurs sont déjà utilisés par le CAJ Nièvre et Somme. Donc nous ne pouvons peut-être pas accueillir les jeunes du CAJ les chiffons rouges à cette période.

### 4.2.5 Démographie

Évolution démographique du territoire communautaire tel qu'existant au 1<sup>er</sup> janvier 2020

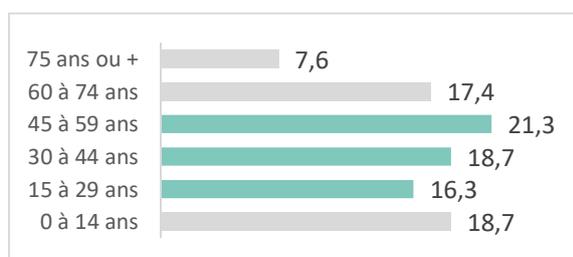


Les données mentionnées ci-dessus sont établies à périmètre géographique constant, dans la géographie en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. (Source : INSEE RGP 2017)

La population est de plus de 28 000 personnes dans la CCNS et paraît stable.

- C'est une opportunité pour développer des projets envers ces habitants.

#### Population par grandes tranches d'âges en pourcentage en 2017



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

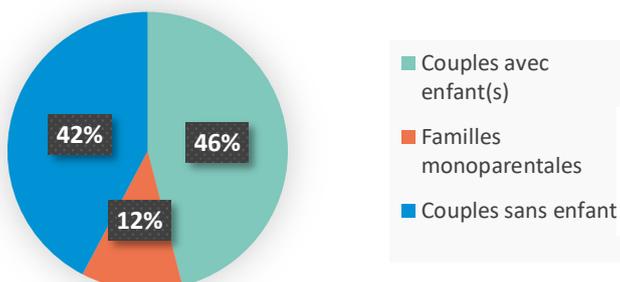
#### Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017.



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Je constate que la tranche 15/ 60 ans est bien représentée et constitue le public cible de la base nautique soit 16 526 personnes.

## Composition des familles en 2017 :



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Soit sur 8 479 familles présentes sur le territoire, 3 897 sont des couples avec enfants et 4582 couples sans enfant.

## 4.2.6 Données Géographique, économique et sociale

Superficie de la CCNS : 314,20Km<sup>2</sup>.



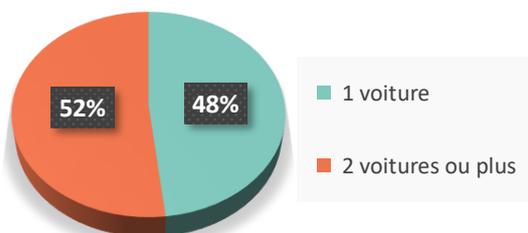
### Résidences principales selon le statut d'occupation :

Nous comptons 8 639 propriétaires pour 21 065 personnes logées contre 2 714 locations pour 6 486 personnes logées.

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Nous pouvons constater que 21 065 personnes sont en résidence principale, sédentaires, dont 74.8% propriétaires.

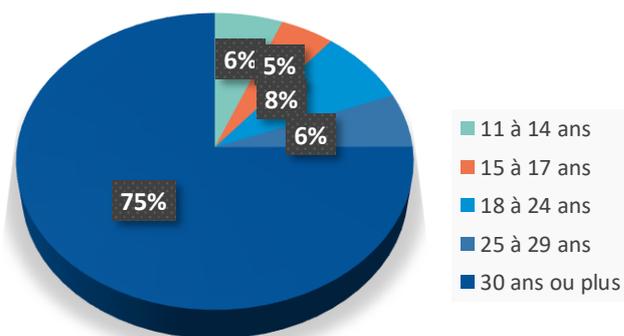
### Équipement automobile des ménages :



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Nous pouvons constater que 10 161 ménages ont au moins une voiture.

### Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2017 :



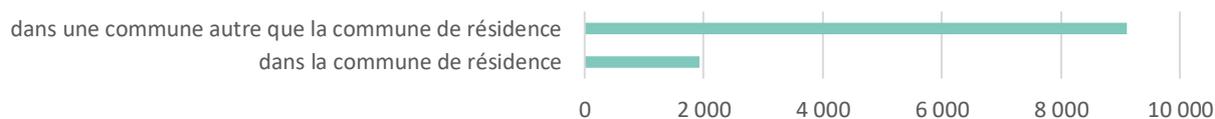
Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

#### 4.2.7 Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2017



61.7% de la population a un emploi. Ce qui signifie que 38,3% de la population n'a pas les moyens d'accéder à nos services.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone :



17.4% de cette population travaillent dans leur commune de résidence.  
82,6% se déplacent.  
86.3% ont un véhicule, donc une facilité de déplacement.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017 :

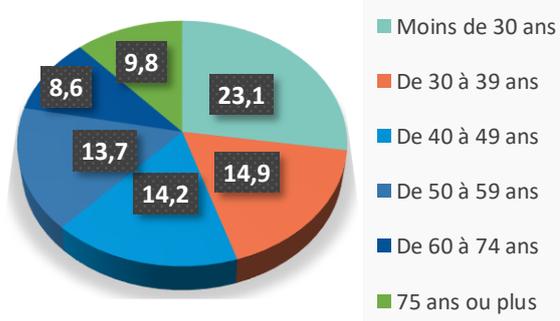
	%
Pas de déplacement	4,4
Marche à pied (ou rollers, patinette)	4,6
Vélo (y compris à assistance électrique)	0,8
Deux-roues motorisé	1,0
Voiture, camion ou fourgonnette	86,3
Transports en commun	2,9

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

#### 4.2.8 Revenus et pauvreté des ménages en 2017

Le taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2017 est de 13.3%. défini ainsi :



Champ : ménages fiscaux hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

Le taux de pauvreté nous indique que 13.3% de la population n'ont pas les moyens d'accéder à nos activités.

➤ Proposer un tarif réduit.

## 4.2.9 Salaires et revenus d'activité en 2017

Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017 :

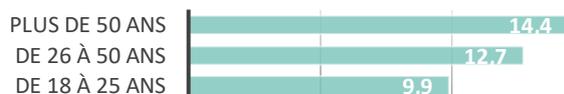


Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

\* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Salaires net horaire moyen (en euros) selon l'âge en 2017 :

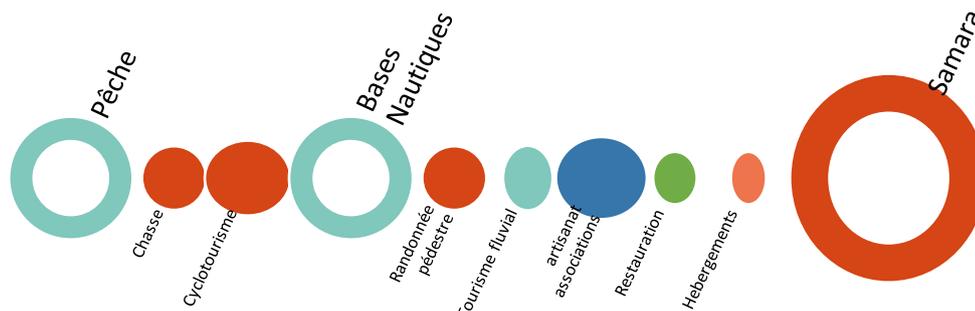


Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

Avec un smic National actuel de 10.25€, nous pouvons constater que le salaire moyen est supérieur pour les personnes de 26 à 50 ans.

## 4.2.10 Tourisme en 2020



### 4.2.10.1 Hébergements

72 hébergements non marchands en 2017 et de 9 hébergements marchands.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2020.

- L'hébergement une offre très limitée et inadaptée.

### 4.2.10.2 Les restaurants

Cinq brasseries, deux établissements de restauration rapide, une pizzeria et un hôtel-restaurant gastronomique, soit un total de 9 structures. Leur capacité totale est de 589 couverts.

- Le nombre de restaurants ainsi que la capacité totale est faible.

### 4.2.10.3 Associations, artisans, artistes

Nombreux artisans, artistes ainsi qu'une multitude d'associations sont présents sur le territoire de la Communauté de Communes.

Parmi les artistes, nous pouvons identifier des peintres, des conteurs, des comédiens, des musiciens et des photographes. Dans le domaine de l'artisanat, nous pouvons mentionner la création de bijoux, la production de miel ou encore la création d'objets de décoration. Ainsi, la Communauté de communes compte environ 150 associations dont une très grande part est dédiée aux loisirs et à la culture. Cependant, rares sont celles

Les perspectives sont les partenariats possibles avec les associations locales comme le château de Picquigny et son escape Game. Ce qui permet de proposer une offre à la journée sur le site de la catiche.

#### 4.2.10.4 « *Tourisme de Nature* », *Sports et Loisirs*

La Communauté de Communes est un territoire périurbain à dominante rurale et de ce fait présente une offre touristique basée essentiellement sur les activités de nature et les loisirs. Les activités présentes sur le territoire ne reposent que sur quelques acteurs et sites de pratique. La communauté de communes possède une variété de paysages, un patrimoine naturel et culturel non négligeable.

#### 4.2.10.5 *Le parc de Samara, un acteur centralisateur de l'offre touristique.*

Avec 80 190 visiteurs en 2019, le Parc de Samara est le principal porteur d'activités de loisirs à destination d'un public touristique, porté par le Conseil Général de la Somme. Le Parc de Samara est un haut lieu de l'archéologie, d'une superficie totale de 100 hectares.

On peut ajouter l'oppidum, ou « Camp César », qui offre un point de vue remarquable sur la Vallée de la Somme et la Vallée d'Acon. C'est un ancien camp fortifié installé sur un promontoire de 20 hectares.

Trois belvédères ont été installés à La Chaussée-Tirancourt autour du parc de Samara.

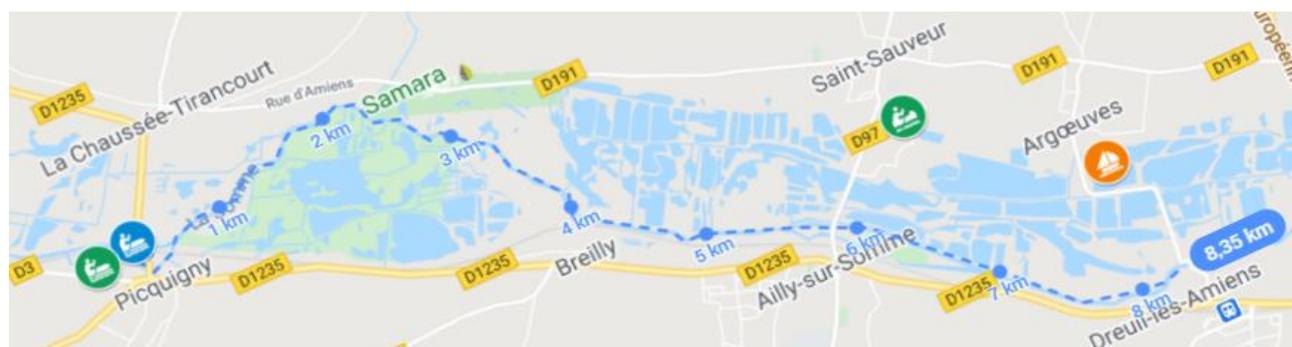
Ce parc pourrait être un avantage pour coconstruire des projets pédagogiques commun, mais il est suffisant à lui-même. L'utilisation de leur plan d'eau est possible sous conditions particulières.

#### 4.2.11 Les activités liées à l'eau

La Communauté de Communes est placée au cœur de la Vallée de la Basse Somme en aval de la ville d'Amiens. Terre d'eau depuis toujours, la majeure partie des activités et de la population de la Communauté de communes se concentrent dans cet espace. Ce dernier est caractérisé par une grande diversité des milieux aquatiques, qu'ils relèvent de l'action de l'Homme ou de l'action « naturelle ». Ainsi, on y retrouve le Canal de la Somme, des portions de la Vieille Somme, les affluents de la Somme que sont l'Acon, le Saint-Landon et les marais humides et étangs qui y sont associés. On comprend assez aisément que le territoire soit propice aux activités nautiques diverses.

##### 4.2.11.1 *Les bases nautiques*

Trois bases nautiques pour quatre structures et un point de location de bateaux électriques à l'Office de Tourisme d'Ailly-sur-Somme.



1/ Base nautique d'Argœuves : Pratique de la voile dans l'Amiénois sur plan d'eau calme avec le Club Amiens Voile.

2/ Base nautique de Saint-Sauveur : Propose de nombreuses activités nautiques sur plan d'eau calme ainsi que des activités terrestres.

3/ Base nautique de Picquigny : Propose des activités exclusivement nautiques de canoë-kayak en eau-vive (vienne Somme) et sur plan d'eau calme (Somme canalisée). C'est le seul endroit où l'on peut pratiquer le rafting dans le département.

4/ Club de canoë kayak de Picquigny : Propose des activités exclusivement nautique de canoë-kayak avec prise de licence à l'année.

Cependant, la signalétique est imparfaite voire inexistante pour permettre une bonne accessibilité à ces structures.

#### 4.2.11.2 Des circuits de randonnées canoës-kayaks balisés



Parcours de la boucle de Picquigny

Dans le cadre du Plan Départemental de Randonnée Nautique établi par le Conseil Départemental de la Somme et le Comité Départemental de canoë-kayak, dix circuits de randonnées nautiques ont été créés, balisés et édités sous forme de fiches. Dans la continuité du "Grand Projet Vallée de Somme" qui a permis l'aménagement de pontons, rampes d'accès, de passes à canoë-kayak au niveau des barrages et de la signalétique spécifique, l'objectif à long terme est de développer des parcours tout au long du fleuve.

Sur le territoire de la CCNS, nous en retrouvons six : « la boucle d'Ailly-sur-Somme », « d'Ailly-sur-Somme à Picquigny », « la boucle de Picquigny », « de Picquigny à Hangest-sur-Somme », « la boucle de Hangest-sur-Somme » et « de Flixecourt à Long ». Les fiches sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'Office de Tourisme et du comité départemental de canoë-kayak.

Pour appuyer cette démarche, l'Office de Tourisme et la base nautique de Picquigny ont conclu un accord pour la location de canoës à Ailly-sur-Somme. Ainsi, chaque été, il est possible de pratiquer le canoë sur la Somme de manière autonome à partir de l'Office de Tourisme.

A ce jour, la base nautique de St Sauveur et de Picquigny a une convention afin de mutualiser les moyens matériel et humain. Une plaquette d'information commune a été créée pour les groupes scolaires.

#### 4.2.11.3 Une activité « pêche » peu diversifiée

La pêche est une activité répandue dans l'Ouest Amiénois.

Le territoire de la CCNS compte 1520 licenciés pour 8 Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA).

Dans le cadre du "Grand Projet Vallée de Somme", le Conseil Départemental a aménagé trois pontons de pêche labellisés « Tourisme et Handicap » au Marais des Cavins de Bourdon. De nombreux autres pontons sont disponibles pour les pêcheurs sur le chemin de halage mais très peu utilisés par ces derniers.

Des conflits se créent donc entre les différents utilisateurs du domaine « fluvesque » (cyclistes, pêcheurs, plaisanciers, kayakiste, etc.).

L'activité pêche est fort représentée dans la CCNS. Cela concerne un public vieillissant ne sachant pas toujours nager.

Des conflits d'usages se répètent avec les pêcheurs qui utilisent les pontons d'embarquement. Un travail de communication est à prévoir avec la fédération de pêche et les autres usagers.

### 4.2.12 Les activités terrestres

#### 4.2.12.1 La chasse

La chasse est une activité répandue dans l'Ouest Amiénois. Cependant, cette pratique est plus difficile à mesurer car elle implique une multitude de sites et de nombreux acteurs publics et privés. Des associations ou sociétés de chasse (plaine et/ou marais) sont présentes dans toutes les communes sauf à Cavillon et Soues.

#### 4.2.12.2 Les équipements de randonnées pédestres en reconversion

La randonnée pédestre et la promenade font aussi partie des activités de loisirs les plus pratiquées. De nombreux circuits de randonnées sont présents exclusivement ou non sur le territoire de la Communauté de Communes

#### 4.2.12.3 Le cyclotourisme : le cœur de la Vallée de la Somme

Le chemin de halage ou Véloroute Vallée de Somme est sans conteste l'élément central du cyclotourisme dans la Vallée de la Somme. Sur 120 km entre Péronne et Saint-Valéry-sur-Somme, il amène les usagers dans des paysages divers et variés.

Dans l'ouest amiénois, il existe un circuit de randonnées cyclo « Ché Intailles » d'une distance de 70 km de Samara à Eaucourt créé par le Comité Départemental du Tourisme.

L'Office de Tourisme de l'Ouest Amiénois a développé dans ce sens un système de location de vélos. Il est possible également de louer des vélos chez « cyclensomme » et à la base nautique de Saint-Sauveur.

L'Office de Tourisme est localisé sur le chemin de halage à Ailly-sur-Somme, ce qui rend relativement aisé l'observation du comportement des usagers. Hormis les résidents, les usagers du chemin de halage n'envisagent que rarement d'en sortir, préférant la sécurité et le confort à l'incertitude de la route.

#### 4.2.12.4 Le tourisme fluvial

Le Canal de la Somme est long de 163,8 km de Saint-Simon dans l'Aisne jusque Saint-Valéry-sur-Somme sur la côte. Aujourd'hui, le Canal est fréquenté presque exclusivement par les plaisanciers privés ou via la location de bateaux, et par les activités de loisirs (canoë-kayak). Compte tenu de ce développement récent, le canal n'a pas été déclassé mais radié de la nomenclature des voies navigables.

Le canal de la Somme est aménagé par le Conseil Départemental de la Somme et présente de nombreux ouvrages. En ce qui concerne la CCNS, on retrouve :

- Trois écluses mécaniques : à Ailly-sur-Somme, Picquigny et Flixecourt qui nécessitent la venue d'un éclusier du Conseil Départemental pour manipuler les infrastructures et veiller à la sécurité des usagers,
- Trois barrages à clapets dont un avec passe à poissons à Hangest sur Somme,
- Neuf points d'amarrage à Ailly-sur-Somme, Samara, Picquigny et Hangest-sur-Somme soit 16 % du total des aménagements de même type,
- Une borne eau-électricité au niveau d'un ponton à Ailly-sur-Somme et Samara,
- Neuf aménagements pour la pratique du canoë-Kayak à Ailly-sur-Somme, Picquigny et Hangest-sur-Somme soit presque 1/4 du total des aménagements du même type dans la Somme,
- Deux bateaux électriques « Roseaux de la Somme » sont aussi disponibles pour les croisières à l'heure ou à la demi-journée à Amiens et Long.

La communauté de communes et Planet Nautic ont mis en place de la [location de bateaux électriques au départ de l'office de tourisme à Ailly sur Somme](#). Les visiteurs peuvent se balader sur la Somme en complète autonomie entre Ailly sur Somme et Picquigny.

En 2015, à Ailly-sur-Somme on constate une [forte augmentation de la fréquentation](#). Il faut toutefois préciser qu'il s'agit d'une [activité météo dépendante](#).

Le territoire possède beaucoup d'activité de pleine nature, le public de ce type recherche avant tout du calme, la nature, une façon originale de déconnecter.

A noter que la chasse et la pêche sont des activités avec qui les kayakistes rencontrent des conflits d'usages.

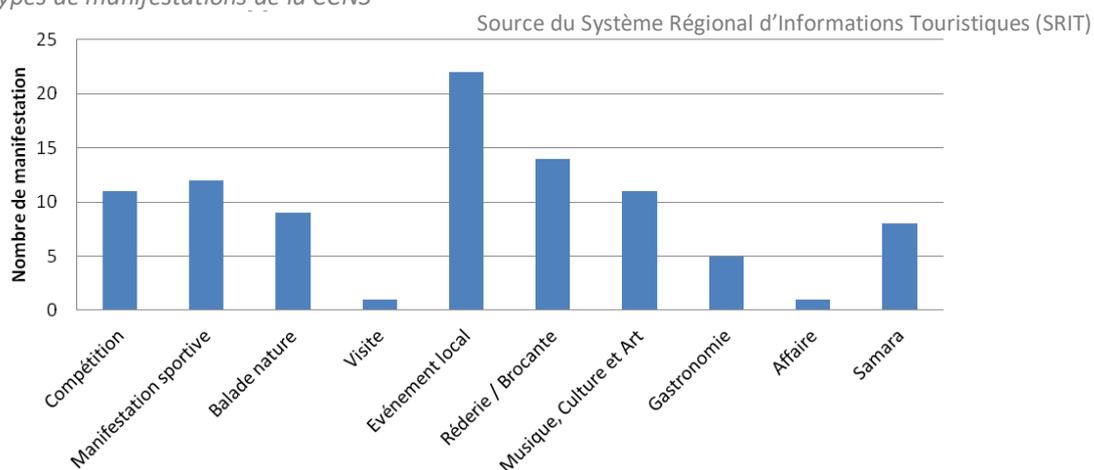
#### 4.2.12.5 Manifestations et activités culturelles

Sur le territoire de la Communauté de Communes, on peut distinguer deux types d'animations :

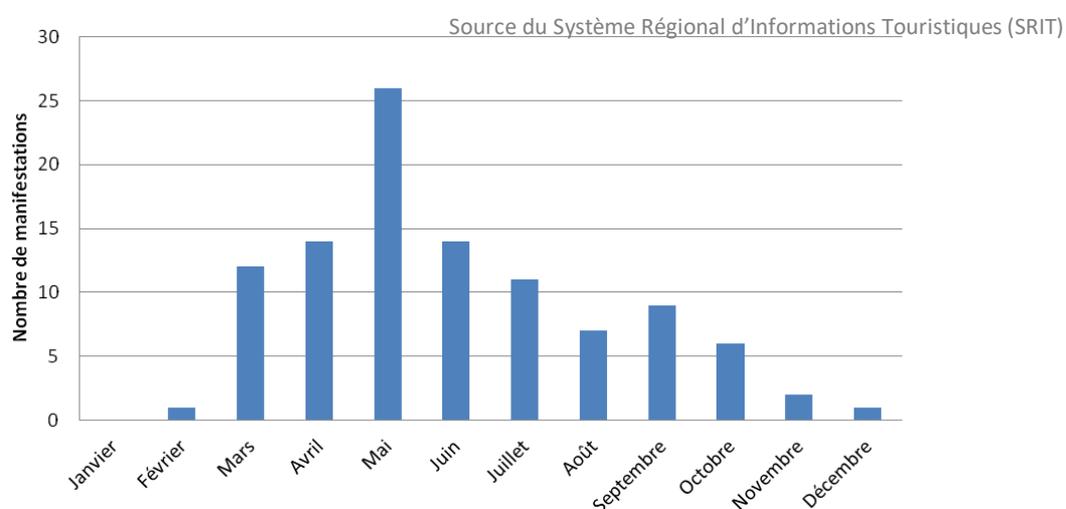
Les manifestations d'ampleur importante, générant de la notoriété et de la fréquentation sur le territoire.

Les manifestations davantage à destination d'une [population locale](#) qui participent à la dynamique du territoire mais ne produisent pas d'attractivité touristique marquée. Ces dernières, présentes en grand nombre, sont l'objet de fêtes de village, et proposent généralement des activités similaires sur l'ensemble des communes : vide-greniers, repas festifs, animations, etc.

Graphique des types de manifestations de la CCNS



Graphique de répartition des manifestations en 2019



Les événements locaux sont très largement représentés. Ensuite, ce sont surtout les **manifestations liées à la nature et aux loisirs** (manifestations sportives, compétitions, balades nature) qui se démarquent. En outre, le parc de Samara regroupe de nombreuses manifestations. Nous observons aussi que la répartition dans le temps tourne autour du mois d'avril et du mois de juin avec un pic en mai.

Pour ce qui est du canoë-kayak ; les compétitions se déroulent de février à Novembre. Pour le grand public, les manifestations se réalisent souvent hors site notamment à Samara.

### 4.3 Consultation des partenaires institutionnels et financiers

Pour réaliser cette étude, j'ai contacté dans un premier temps, **le Président de la Communauté de communes** afin de lui proposer de travailler avec ses différents services pour offrir un projet de développement de la base nautique pour ses habitants. Une réponse me sera donnée lors du prochain conseil communautaire du **vendredi 22 janvier 2021** !

Je propose de voter à cette date, une aide financière aux habitants via le projet de « **Pass Culture et Sport** ». Il serait mis en place par la CCNS avec paiement en ligne des activités.

Il est possible qu'une subvention soit accordée à la base nautique de Picquigny pour aider le financement du matériel en échange d'un tarif réduit pour les habitants de la CCNS.

Connaissant bien les acteurs du territoire, je me suis rapproché du **directeur du CAJ** afin d'échanger sur son bilan et de son évolution dans le territoire.

Le **directeur de la fédération de pêche de la Somme** m'a permis d'avoir les chiffres de notre secteur.

Afin d'être au plus proche des habitants, j'ai contacté l'Office de Tourisme Nièvre & Somme pour préparer une enquête destinée à recueillir les informations des habitants, nécessaires à la conception du projet. Cette enquête sera réalisée après avoir reçu l'accord du Président de la CCNS. Annexe 2.

Le responsable technique des services des sports du conseil départemental de la Somme m'a proposé de financer une partie du matériel sur le contrat d'objectif 2021 (10%).

Le responsable technique de Somme Tourisme me conseille de répondre à l'appel à projet Tourisme 2021 « Renforcer l'attractivité touristique de la Somme » pour une aide sur de l'achat de matériel à hauteur de 30%. Je les ai également contactés pour m'appuyer sur leurs analyses et enquêtes sur le territoire de la Somme.

Le responsable du « pôle attractivité » du conseil départemental de la Somme me conseille d'utiliser un reliquat d'aide au matériel du projet « stand Up Paddle » de 2017-2021 en cours et sur lequel nous pouvons financer les combinaisons et gilets à hauteur de 30%.

Le conseiller technique Régional du comité régional de canoë kayak Hauts de Frances me conseille de déposer une demande d'aide au développement dans le cadre du Projet Sportif Fédéral pour le volet « Sport Santé » afin de disposer d'aides de fonctionnement pour la réalisation de stages.

Ce diagnostic de territoire, de par les contact entrepris, me confirme qu'un projet partagé est un projet qui prend du sens. En effet, les différents partenaires me proposent leurs services et me conseillent sur les suites à apporter pour la concrétisation de celui-ci.



## 5 Forces et faiblesses du territoire « swot »



## 6 Conclusion

Le territoire est bien implanté géographiquement, entre la Baie de Somme et Amiens, avec notamment le fleuve Somme sur 17km et ses 3 « bras de somme », dont le parcours d'eaux vives à Picquigny.

Ce potentiel favorise une forte empreinte du Conseil Départemental de la Somme avec ses projets touristiques « grand projet vallée de Somme », « vélo route voie verte » et le développement du parc de Samara.

L'étude du diagnostic me montre qu'il y a du potentiel pour :

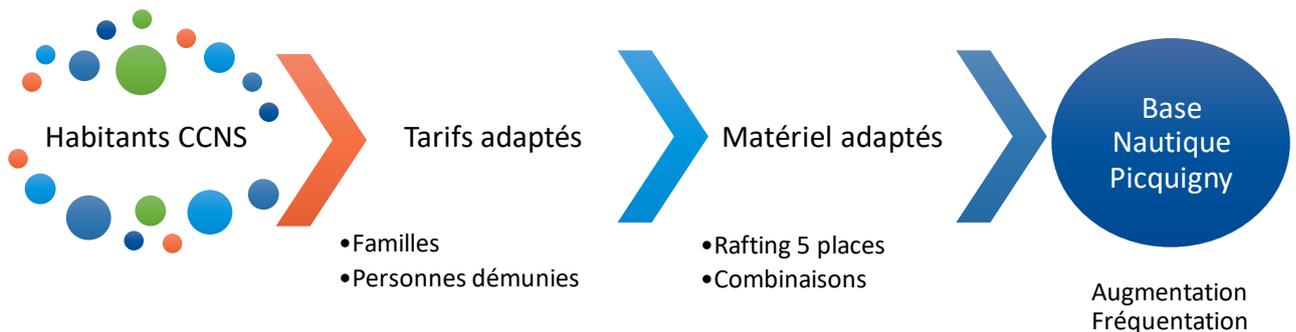


Le fait d'avoir 28 000 habitants sur le territoire de la CCNS offre des perspectives quant à la fréquentation supplémentaire de la base nautique.

- la tranche 15/ 60 ans est bien représentée et constitue le public cible de la base nautique soit 16 526 personnes
- Sur 8 479 familles présentes sur le territoire 3 897 couples avec enfants et 4582 couples sans enfant sont susceptibles d'accéder à nos services. Un projet « local » serait donc adapté à la situation.
- 21 065 personnes sont en résidence principale, sédentaires, dont 74.8% propriétaires et 10 161 ménages ont au moins une voiture. Ces chiffres montrent que ces personnes sont mobiles pour accéder à notre structure.
- 61.7% de la population a un emploi. Ces chiffres laissent à penser que 38,3 % de la population peuvent être en difficulté financière et n'ont peut-être pas la possibilité d'avoir accès aux loisirs.
- Nous pouvons constater que le club est sous utilisé par les habitants de la CCNS qui ne sont que 58 % à fréquenter et utiliser l'équipement

L'ambition de la base nautique de Picquigny est de proposer une offre de pratique adaptée aux habitants du territoire de la CCNS.

Ainsi, nous souhaitons faire de la base nautique un site incontournable de tourisme nautique et social pour les activités de loisirs des habitants de la CCNS.



## 7 Ouverture piste de travail

Nous aurons besoin de mobiliser les ressources internes et externes pour réorganiser le fonctionnement de la base nautique de Picquigny et élargir l'offre à l'ensemble du public de la CCNS.

Ainsi, de nouveaux projets pourront être mis en place comme le développement du « sport santé » ou « sport bien être » au tour d'une offre d'hébergement qui est d'ailleurs aidé par le Département via des appels à projets.



# ANNEXES

## Annexe 1/ Compte de résultats et prévisionnel

CHARGES	2018	2019	Prévisionnel 2020
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>			
<b>Achats d'approvisionnement</b>	<b>3340,97</b>	<b>3 489 €</b>	<b>3 500 €</b>
Matériel équipement	2796	2 379 €	2 500 €
Fournitures, entretien, petit équipement	466,75	633 €	650 €
Autres Trophées, médailles...	12,9	122 €	100 €
Fournitures administratives	65,32	355 €	250 €
<b>Services extérieurs</b>	<b>31289,15</b>	<b>35 807 €</b>	<b>51 340 €</b>
Locations bassins, installations	4379	3 471 €	3 500 €
Frais Formation		80 €	17 740 €
Entretien réparation voiture	1368,01	1 039 €	800 €
Assurances	1099,77	1 121 €	1 200 €
Multirisques	1003,61	977 €	1 000 €
sous-traitance generale	5386,5	12 943 €	12 000 €
Personnel détaché ou prêté à l'assoc.	613,71	1 652 €	1 000 €
Communication	514,8	973 €	500 €
Dons	169,5		
Transport / Sanef	164,45	461 €	500 €
Carburant	2084,07	2 740 €	2 800 €
Restauration	2351,83	2 674 €	2 800 €
Frais postaux et de télécom	663,01	1 003 €	1 050 €
Frais bancaires	200,45	259 €	250 €
Participations diverses	11200,44	6 189 €	6 000 €
Cotisations	90	225 €	200 €
<b>Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>658 €</b>	<b>700 €</b>
Part employeurs formation prof.		658 €	700 €
<b>Rénumération du personnel</b>	<b>44791,47</b>	<b>47 001 €</b>	<b>53 458 €</b>
Salaires bruts	32804,58	34 091 €	39 962 €
Charges Sociales	11115,41	12 234 €	12 819 €
Autres charges de gestion courante	785,08	600 €	600 €
Medecine du travail	86,4	76 €	77 €
<b>Charges div.de gestion courante</b>	<b>518</b>	<b>2 080 €</b>	<b>80 €</b>
Sub versées par l'asso	418	2 010 €	
Cotisations liées vies statutaire	100	70 €	80 €
<b>Intérêts financiers</b>			
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>12118,02</b>	<b>1 078 €</b>	<b>0 €</b>
Charges exceptionnelles	3990,63	1 078 €	
charges exercices antérieurs	146,21		
Autres charges exceptionnelles	7981,18		
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>13589,42</b>	<b>15 676 €</b>	<b>9 537 €</b>
Dotations aux amort. & provis	1780,86	1 034 €	172 €
Dotations aux amort. & mat	3921,55	5 966 €	3 707 €
Dotations aux amort. bateaux	7887,01	8 676 €	5 658 €
Dot. aux dépréciations de stocks			
<b>TOTAL DES CHARGES :</b>	<b>105647,03</b>	<b>105 789 €</b>	<b>118 615 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>4,72</b>		
<b>TOTAL GENERAL:</b>	<b>105651,75</b>	<b>99 234 €</b>	

PRODUITS	2018	2019	Prévisionnel 2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION :</b>			
<b>Produits des activités</b>	<b>78085,77</b>	<b>76 722 €</b>	<b>81 100 €</b>
Prestations de services	3307,5	2 224 €	3 500 €
Prestations Canoë - Rafting	63584,03	66 975 €	69 000 €
Produits des activités annexes	8222	5 315 €	6 000 €
Locations diverses		1 630 €	1 800 €
autres produits des activités annexes	2972,24	579 €	800 €
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>15550</b>	<b>19 856 €</b>	<b>19 900 €</b>
CNDS	5500	8 456 €	8 500 €
CD 80 sport	7550	7 500 €	7 500 €
CD 80 aide base nautique	2500	3 900 €	3 900 €
<b>Autres produits</b>	<b>515,16</b>	<b>379 €</b>	<b>16 168 €</b>
Cotisations	105	379 €	400 €
Divers	410,16		
AIDE FORMATION			15 768 €
<b>Produits financiers</b>	<b>197,77</b>	<b>277 €</b>	<b>277 €</b>
<b>Produits exceptionnelles</b>	<b>11303,05</b>	<b>2 000 €</b>	<b>470 €</b>
Produits sur exercices antérieurs	8795,34	330 €	270 €
Produits exceptionnels	625	1 670 €	200 €
Produits cessions elements d'actifs	1882,71		
<b>Transfert de charges</b>	<b>0</b>		<b>700 €</b>
Transfert de charges - ASP			700 €
Participation frais d'organisation			
<b>TOTAL DES PRODUITS :</b>	<b>105651,75</b>	<b>99 234 €</b>	<b>118 615 €</b>
DEFICIT		-6 555	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>105 789 €</b>	<b>118 615 €</b>

## Annexe 2/ Enquête

Enquête auprès de la population de la Communauté de Communes Nièvre et Somme

Suite à la crise sanitaire sans précédent, l'équipe de la base nautique de Picquigny souhaite mettre en place un projet de développement de ses activités pour les habitants de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

L'idée de lancer une enquête a été proposée pour recenser vos envies et pouvoir mettre en place des actions correspondant à vos attentes.

Afin de mieux cerner vos intérêts et de répondre à vos attentes, merci de prendre quelques minutes pour répondre aux différentes questions, et nous retourner ce document (dans la boîte aux lettres de la Base de la Catiche 80310 Picquigny ; ou par email à cdck80@gmail.com)

### VOTRE IDENTITE

Commune de résidence :

Votre âge :

18 à 24 ans  25 à 39 ans  40 à 64 ans  65 ans et +

Votre situation familiale :

Célibataire  En couple/pacsé (e) / marié (e)  Séparé (e) / divorcé (e)  
 Veuf (veuve)

Combien avez-vous d'enfants :

	0	1	2	3 et +
De 0 à 12 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De 13 à 17 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De 18 ans et +	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Votre catégorie socio-professionnelle :

<input type="checkbox"/> Retraité	<input type="checkbox"/> agriculteur / exploitant
<input type="checkbox"/> Artisan / commerçant / chef d'entreprise	<input type="checkbox"/> Profession libérale
<input type="checkbox"/> Cadre / Agent administratif ou agent de maîtrise	<input type="checkbox"/> Ouvrier/Employé
<input type="checkbox"/> Fonctionnaire	<input type="checkbox"/> Ecole / Etudiant
<input type="checkbox"/> Sans emploi	<input type="checkbox"/> Autre

### LA COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE ET SOMME (CCNS)

Depuis combien de temps résidez-vous sur le territoire de la ccns :

Moins d'1 an  1 à 9 ans  10 ans et plus

Connaissez-vous les équipements, sites et activités touristiques, culturelles et de loisirs sur le territoire de la CCNS ?  Oui  Non

Pouvez-vous citer au moins 3 équipements :

-  
-  
-

### VOS ACTIVITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

Où pratiquez-vous les activités suivantes :

	CCNS	Amiens	Baie de Somme	Autre	Ne pratique pas
Vélo	<input type="checkbox"/>				
Randonnée/ Marche	<input type="checkbox"/>				
Marche/course	<input type="checkbox"/>				
Activités nautiques	<input type="checkbox"/>				
Chasse / pêche	<input type="checkbox"/>				
Visite de sites naturels	<input type="checkbox"/>				
Visites de sites patrimoniaux	<input type="checkbox"/>				
Evénements	<input type="checkbox"/>				
Hébergement/restauration	<input type="checkbox"/>				
Equitation	<input type="checkbox"/>				
Autre (s) précisez :					

Si vous ne pratiquez aucune de ces activités sur le territoire de la CCNS, précisez la/les raisons :

Comment pratiquez vous **majoritairement** ces activités ?

Seul  En famille (parents et enfants)  avec parents et amis  En association/club

A quelle fréquence moyenne pratiquez-vous ces activités ?

Tous les jours  Toutes les semaines  Tous les mois  Tous les ans  
 Autre (précisez)

Pratiquez vous des activités nautiques en vacances ?  Oui  Non

Si oui, en pratiquez-vous dans la CCNS ? Oui  Non

Si non Pourquoi ?

## LA BASE NAUTIQUE DE LA CATICHE à PICQUIGNY

Connaissez vous la base nautique de Picquigny ?  Oui  Non

Si oui comment l'avez-vous connue ?

- La famille  Les amis/collègues  Un point d'information touristique  
 Une manifestation  Internet  La presse  La télé  
 La radio  Autre (précisez)

Etes vous déjà venu à la Base Nautique de Picquigny ?  Oui  Non

Pourquoi êtes-vous venus à la Base Nautique de Picquigny ?

- Pour savoir ce qu'il y a à faire et à voir ?  Pour obtenir une information sur un point précis  
 Par hasard  Pour pratiquer

Savez-vous que ces activités sont proposées à la Base Nautique de Picquigny ?

- Loisir  Compétition  Canoë  Kayak  Rafting  
 Stand Up Paddle

Avez-vous déjà pratiqué une de ces activités à la Base Nautique de Picquigny ?  Oui  Non

Sinon, pourquoi ?

Si oui, laquelle avez-vous pratiqué ?

**SI vous êtes déjà venu, comment estimez-vous l'accessibilité sur les points suivants :**

- Avez-vous trouvé facilement ?  Oui  Non  
Signalétique routière :  Suffisant  insuffisant  
Places de parking suffisantes :  Oui  Non  
Visibilité de l'accueil :  Suffisant  insuffisant  
Avez-vous été pris en charge rapidement :  Oui  Non

Comment avez-vous trouvé les prestations de la Base Nautique de Picquigny ?

- Mauvais  Passable  Bien  Très bien

En tant qu'habitant de la CCNS qu'est ce qui vous amènera à fréquenter plus souvent la base Nautique de Picquigny ?

Nous vous remercions pour le temps consacré à ce questionnaire et votre participation active à ce projet.

Afin d'être au plus proche des habitants, j'ai contacté l'Office de Tourisme Nièvre & Somme pour préparer une enquête destinée à recueillir les informations des habitants, nécessaires à la conception du projet.

Cette enquête sera réalisée après avoir reçu l'accord du Président de la CCNS.

A la fois :

- Sur le terrain, c'est-à-dire à l'entrée des commerces, sur les marchés....
- Mais aussi distribuée dans les boites aux lettres grâce à la diffusion par les services de la CCNS.

Les réponses seront réalisées par internet uniquement afin de pouvoir créer des statistiques et les étudier facilement (google forms).